

des Antilles françaises. Son gouvernement ne fut pas heureux : il laissa les Anglais s'emparer de la Guadeloupe. Il fut destitué et rentra en France, emmenant avec lui sa maîtresse, la tante de Joséphine. Cette femme rêva alors d'associer les Tascher à son opulence ; elle réussit à conclure un mariage entre le fils du marquis, Alexandre de Beauharnais et sa nièce, Joséphine passa en France, et épousa en 1779, à Paris, le jeune de Beauharnais. L'union fut éphémère. Au bout de quatre ans, notre créole demanda et obtint légalement séparation d'avec son mari. Ainsi se termina par un divorce l'alliance de Joséphine avec Beauharnais, comme ce fut par un autre divorce—celui-là bien cruel et amer— que prit fin son union, autrement plus glorieuse encore, avec le grand Napoléon. (1)

Je reviens à notre gouverneur.

Homme de paix, comme tous les militaires de grande valeur, il était à la fois doux, conciliant et ferme : son caractère se révèle tout entier dans le discours qu'il prononça, ou plutôt qu'il fit lire par son secrétaire, (2) au conseil, dans la séance du 8 mars 1728, pour mettre fin aux empiètements de ce tribunal dans les affaires ecclésiastiques. Je cite ici cette pièce, qui, je crois, n'a pas encore été publiée :

“ Nous avons vu, messieurs, avec un extrême déplaisir ce qui s'est passé en cette colonie depuis la perte qu'elle a faite de M. l'évêque de Québec. Nous avons été très surpris d'apprendre par des voies indirectes que le conseil supérieur de cette ville se fût attribué le droit de connaître et décider souverainement de matières d'autant plus délicates et dan-

(1) “ La Légende de Joséphine ”, par M. de Lanza de Laborie, dans le “ Correspondant ” du 10 février 1899, p. 475.

(2) D'Ailleboust des Musseaux. Il avait un frère ecclésiastique, que je vois marqué à 102 livres, dans la liste de “ Distribution des grâces du roi ” pour 1730. J'y vois aussi deux autres ecclésiastiques, l'abbé Martel 73 livres, l'abbé de Falaise, 201.